

**Confédération nationale des Associations Familiales Catholiques**

# **HOMME-FEMME**

## **L'avenir que nous prépare la « théorie du genre »**

**Février 2007**





### Sommaire :

<b>I. La théorie du genre : synthèse et propositions</b>	<b>page 3</b>
A. Synthèse de la théorie du genre	page 4
B. Le genre humain contre la théorie du genre	page 6
C. Propositions et positions	page 8
<b>II. Théorie du genre : impact d'une offensive</b>	<b>page 10</b>
A. Introduction	page 11
B. Impact de la théorie du Genre sur les législations occidentales	page 13
C. Les questions en jeu et les réponses du Droit	page 18
D. Conséquences ultimes des avancées de la théorie du genre : pédophilie, mariage à trois, multiparentalité	page 25
<b>III. La Raison au secours du genre humain : arguments et motifs d'espérer</b>	<b>page 29</b>
A. Introduction	page 30
B. Les appels et pétitions	page 33
C. Argumentations : les structures de la filiation et l'intérêt supérieur de l'enfant	page 47
D. L'évolution des mentalités en Europe	page 52
E. Des auteurs contre la théorie du Genre	page 53



# *I. Théorie du Genre : synthèse et propositions*

## **A. Synthèse de la théorie du Genre**

**La théorie du genre a été élaborée avec l'objectif de repenser l'organisation sociale selon des modèles homosexuels, bisexuels ou transsexuels.**

### **1. Une théorie qui gagne du terrain**

**La théorie du « gender » est née aux Etats-Unis au début des années 1970.** Inspirée par les idées féministes et le militantisme homosexuel, elle visait alors à démontrer qu'il n'existe pas de différence naturelle entre l'homme et la femme. Les féministes qui ont dénoncé la situation de la femme dans la société, fondée sur des préjugés, n'avaient sans doute pas imaginé, en dehors des plus extrêmes, que ce combat conduirait à nier jusqu'à l'existence de la différence des sexes.

**La théorie du genre se fonde sur les philosophies matérialistes de la déconstruction selon lesquelles « tout est culturel, tout est construit ». Elle repose sur les affirmations suivantes :**

- **La différence des sexes enferme la personne dans un présupposé culturel qui doit être combattu.** Une fois la différence des sexes détruite dans la société, chacun sera libéré du carcan d'ordre culturel et social qui l'empêche de trouver son véritable sexe.
- **Toutes les orientations sexuelles se valent.** Toutes les formes d'orientation sexuelle doivent être mises sur le même plan, au nom de la non discrimination et du principe d'égalité.
- **L'hétérosexualité doit être combattue.** Elle représente un modèle culturel dépassé qui entrave la liberté individuelle.
- **L'organisation sociale doit être repensée selon d'autres modèles homosexuels, bisexuels ou transsexuels.** Judith Butler, figure de proue de la théorie du genre appelle ainsi à apporter « du trouble dans le genre ».

**La théorie du genre a été développée et communiquée sans publicité depuis trente ans par une poignée de militants. Aujourd'hui, elle influence de façon visible les hommes politiques dans le monde.** Elle participe notamment des revendications pour le mariage homosexuel et l'adoption par des personnes de même sexe.



## 2. Une théorie qui a entraîné déjà une évolution sensible du droit et de la société

### Evolution du droit :

**L'influence sous-jacente de la théorie du genre a fait évoluer, consciemment ou pas, les modèles familiaux dans les législations et la jurisprudence des pays occidentaux.** Les arguments d'égalité des couples et de non discrimination contribuèrent à accélérer le phénomène de « confusion des genres ». C'est ainsi, par exemple, que l'expression d' « orientation sexuelle » fit son entrée dans les textes ou que le pacte civil de solidarité fut voté en droit français.

### Evolution de la société :

**De façon plus discrète, cette théorie se développe contre l'identité masculine et inhibe le rôle de l'homme dans la société.**

Par ricochet, **cette théorie se développe aussi contre la mère** : la théorie du genre va jusqu'à envisager qu'un enfant puisse être élevé par deux hommes, autrement dit sans mère.

## 3. Une théorie qui cherche à obtenir davantage

Ce que les tenants de la théorie du genre ont déjà obtenu n'est que **le début d'une entreprise de déstructuration des modèles familiaux existants**. Dès lors, en effet, que l'on ne cherche plus à construire le système de droit à partir de l'union de l'homme et de la femme, toutes les combinaisons sont possibles.

Le slogan invoqué est: «La liberté est aussi importante que la nature». Le résultat recherché est le suivant :

- La généralisation du mariage entre personnes de même sexe dans les pays occidentaux.
- L'homoparentalité.
- L'abaissement de l'âge de la majorité sexuelle (12 ou 13 ans ont été envisagés en Hollande).
- La reconnaissance de **toutes** les formes d'orientation sexuelle. Un parti politique néerlandais milite pour la pornographie infantile et les relations sexuelles entre adultes et enfants. Une fondation de lutte contre la pédophilie ayant intenté une action contre ce parti, le juge l'a déboutée en référé, en estimant que ce parti avait le droit d'exister comme tout parti politique et qu'il ne troublait pas l'ordre public ; en Hollande, une union civile à trois a été célébrée entre trois partenaires (un homme et deux femmes) (...).

### Conclusion :

**La théorie du genre se construit contre le genre humain.**



## **B. Le Genre Humain contre la théorie du Genre**

**L'Humanité est née de l'union d'un homme et d'une femme.**

La perpétuation et le respect du genre humain repose sur la prise en compte par la société de la réalité, de la valeur, de la richesse et du caractère indispensable de la différence de sexes dans l'union fondatrice de la famille.

**Le genre humain se construit grâce à la reconnaissance personnelle et mutuelle de l'homme par la femme et de la femme par l'homme.**

La complémentarité de l'homme et de la femme est la clé de voûte de l'édifice social passé, actuel et futur.

### **1. La différence de sexes :**

La différence de sexes est essentielle au genre humain:

- F. Héritier, anthropologue, a démontré que **la différence des sexes -à la fois anatomique, physiologique et fonctionnelle- est à la base de la création de l'opposition fondamentale qui permet de penser ».**
- **La différence de sexes est le « noyau dur de la raison »** selon P. Legendre, anthropologue et philosophe. La remettre en cause conduit, selon l'auteur, à la folie.
- **Seule la différence de sexes permet la procréation.**
- **La différence de sexe est nécessaire à la construction psychique de l'enfant.** C'est la différenciation du masculin et du féminin qui vient mettre un terme à la période de toute puissance de l'enfant (F. Blaise-Kopp, psychologue).

**Les conséquences des avancées de la théorie du genre commencent à être visibles, spécialement dans les pays précurseurs en la matière.**

Celles-ci sont d'ailleurs dénoncées par de nombreuses études : crise de l'identité sexuée ; augmentation sans précédent des violences conjugales ; augmentation des troubles psychiques chez les enfants et les adolescents, apparition de la « multiparentalité » (Canada), couples à trois (Belgique), pédophilie (Pays-Bas) (...).



## 2. L'égale dignité de l'homme et de la femme

**C'est précisément parce qu'ils appartiennent chacun, individuellement, au genre humain que l'homme et la femme ont une égale dignité et sont égaux en droit.** Si l'homme et la femme étaient interchangeables, il ne serait pas nécessaire de leur reconnaître cette égale dignité, ni l'égalité en droit. La femme et l'homme seraient alors tout simplement des clones, une même créature, sans différenciation possible.

## 3. La complémentarité de l'homme et de la femme

La complémentarité de l'homme et de la femme, envisagée dans une relation vécue et ne se réduisant pas à un stéréotype, **est le point de départ de la construction de la personne, de l'enfant et de la société.**

1. **La complémentarité de l'homme et de la femme est nécessaire à la construction psychique de la personne.** Dans l'évolution psychologique de l'individu, on relève le besoin de chaque personne d'être confortée dans son identité sexuelle par des personnes de son propre sexe et la nécessité d'être révélée à soi-même par des personnes de l'autre sexe. *Sans femmes, il n'y aurait pas de masculinité et sans hommes, il n'y aurait pas de féminité puisqu'ils se révèlent les uns grâce aux autres.*
2. **La complémentarité de l'homme et de la femme est nécessaire à l'équilibre psychique de l'enfant.** Si celui-ci ne peut se référer à la complémentarité physique de ses parents, homme et femme, *il souffre de l'absence d'un repère élémentaire pour la construction de sa personnalité.* Les professionnels de l'enfance ont, en 2006, lancé un appel solennel (voir en annexe) revendiquant un « droit universel de l'enfant à être éduqué par un homme et une femme ». Ils constatent que « la question de l'homoparentalité ne prend pas en compte d'abord l'intérêt de l'enfant mais une revendication de quelques adultes ». Ils se demandent comment « les politiques peuvent balayer d'un trait ce que la psychanalyse et la psychologie ont confirmé au siècle dernier ».
3. **La complémentarité de l'homme et de la femme est à la base de la construction sociale.** C'est elle qui lui donne *un sens* : notamment la *transmission* de la vie, de la double filiation, et de la *différenciation fondamentale des deux pôles du genre humain.*



## II. Théorie du Genre : impact d'une offensive

### A. Introduction

La théorie du « genre » reconnaît seulement l'aspect social du sexe. Elle considère l'hétérosexualité comme une norme sociale imposée. En conséquence, elle envisage que la norme puisse être changée.

#### **D'où est venue la théorie du genre ?**

Dans les années 1950, ont été réalisées, à propos du syndrome extrêmement grave et rare du transsexualisme, les premières opérations de conversion sexuelle. C'est alors qu'est apparue la notion anglo-américaine de « genre » (*gender*), comme sentiment d'identité sexuelle en discordance éventuelle avec les apparences physiques. Cette théorie a ensuite été reprise par les mouvements féministes et homosexuels aux Etats-Unis, en tant qu'elle condamne toute idée d'inégalité fondée sur la différence naturelle des sexes, pour les premières, et sur les formes d'orientation sexuelle, pour les seconds<sup>1</sup>.

#### **Que signifie « le genre » ?**

Selon la théorie développée ensuite par des spécialistes du transsexualisme, surtout aux Etats-Unis et aux Pays-Bas, le genre serait, par opposition au sexe biologique, attesté par les caractères somatiques. Il constituerait une sorte de gradient continu sur lequel chaque individu pourrait se définir à son choix par l'importance quantitative des facteurs masculins ou féminins rencontrés dans l'assortiment des divers caractères sexuels qui le composent (chromosomiques, gonadiques, hormonaux, anatomiques, psychologiques).

#### **Que veulent les tenants de la théorie du genre ?**

En matière de transsexualisme, les tenants de cette théorie revendiquent un droit subjectif de choisir librement son appartenance sexuelle, à charge pour la médecine et le droit de mettre en concordance les apparences et le sentiment d'identité. Il a même été suggéré par plusieurs experts de ne plus mentionner le sexe sur l'état civil des personnes.

Par la suite, Judith Butler, figure de proue de la théorie du genre et se présentant comme une philosophe féministe, auteur notamment de « Troubles dans le genre » puis, plus récemment, « Défaire le genre », a utilisé la théorie du genre pour remettre en cause les modèles imposés par la différenciation de l'homme et de la femme. L'auteur milite pour le mariage homosexuel et l'« homoparentalité »<sup>2</sup>. Ses arguments sont repris par certaines associations d'homosexuels.

#### **Pourquoi la théorie du genre a-t-elle eu de l'influence sur l'évolution des droits de certains pays occidentaux ?**

---

<sup>1</sup> V. MT Meulders-Klein, pour une présentation approfondie de l'historique, in Les concubinages, Mélanges J. Rubellin-Devichi.

<sup>2</sup> Le Monde, 18 mars 2006.



Notamment parce qu'elle s'inscrit dans un courant de pensée dans lequel chacun aspire à se construire lui-même et à fixer pour lui-même ses propres règles. Il existe ainsi un lien entre le développement de cette théorie et la montée de l'individualisme compris comme le pouvoir pour l'individu de fixer son propre sens.

Egalement en raison du fait que les arguments d'égalité et de non-discrimination ont été invoqués en ce domaine et ont pu faire croire qu'il y avait un progrès social à modifier notre Droit sur le sujet. Fut en cela occultée l'ampleur des modifications à réaliser, en particulier la remise en cause du principe de l'altérité des sexes dans la constitution de la famille. Furent également en cela minimisées l'instrumentalisation et la déformation des notions d'égalité et de non discrimination, jusqu'alors pourtant facteurs de progrès sociaux.

Encore du fait que le sujet est difficilement abordé dans toutes ses dimensions et en dehors d'un contexte compassionnel fortement médiatisé. L'idée de tolérance conduit dès lors les individus au silence sur des sujets considérés comme relevant de la sphère de l'intime, et d'un intime qui n'est pas le mien donc que je dois taire. Est alors occultée la dimension sociale de la problématique, et en particulier, les questions de la définition du mariage et de la filiation, pourtant d'intérêt général.

